

# L'ENSEIGNANT

L'école libératrice

Hors série n°162  
Janvier 2013

Le magazine du Syndicat des Enseignants-Unsa

*Rapport d'activité nationale*

**2010**  
**2013**

**DE BREST ... À MARSEILLE**





Depuis le congrès de Brest, en 2010, le SE-Unsa a connu trois années d'activité syndicale intense. Nous nous sommes mobilisés sans relâche et avec ténacité, ayant toujours à l'esprit la défense de notre Service public d'Éducation, la réussite des élèves ainsi que le respect et la reconnaissance de l'ensemble des personnels. L'ère Sarkozy a été marquée par la rationalisation forcée des moyens, privilégiant l'idéologie à la pédagogie, tout en bafouant le dialogue social. La page est tournée mais ce quinquennat a laissé un héritage dont nous devons nous affranchir. Une nouvelle période s'ouvre dans laquelle le SE-Unsa est résolu à prendre toute sa place. Rien n'est jamais acquis. Le congrès de Marseille 2013 est l'occasion pour nous de fixer un nouveau cap, de nous doter de mandats solides pour les quatre années à venir et d'affirmer que l'École de demain, c'est avec nous qu'elle se construira.



*Christian Chevalier,  
secrétaire général*

*La période de mars 2010 à décembre 2012 est marquée par la fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy ainsi que l'arrivée au pouvoir de François Hollande et d'une nouvelle majorité. L'activité du syndicat aura été fortement marquée par la première période. Un président affichant toujours un style volontariste, omniprésent, à l'affût d'un émotionnel à haut rendement médiatique et, sur la deuxième partie du quinquennat, une forte proximité idéologique avec les thèses de l'extrême-droite.*

**A**UCUNE INFLEXION DANS LES POLITIQUES. La réduction du déficit budgétaire est la priorité et le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux est pratiqué sans aucun état d'âme. L'affaiblissement du Service public est poursuivi et l'Éducation nationale continue de payer le plus lourd tribut de ce choix politique.

### La crise économique s'installe

La spéculation financière, le rôle des agences de notation, les dettes colossales des États ont pour conséquence une déstabilisation de l'Europe qui a du mal à mettre en œuvre d'indispensables dispositifs de solidarité. Certains États comme la Grèce, l'Espagne ou le Portugal sont dans des situations extrêmement délicates. Les économies budgétaires drastiques y frappent lourdement les services publics et l'ensemble des salariés. Pour autant la question du traitement des dettes des États doit être traitée, faute de voir les plus démunis payer le prix d'une situation économique dégradée.

**La question climatique** et du développement durable s'installe dans le débat public. L'incident nucléaire majeur de Fukushima interroge désormais les gouvernements sur la pertinence du nucléaire au regard de la sécurité et oriente les politiques vers une diversification et

un développement des énergies renouvelables. Pour autant, les États n'arrivent pas à se mettre d'accord et à définir des axes pour lutter efficacement contre le réchauffement et ses impacts sur les populations. Les solutions ne peuvent être que collectives et mondiales.

**Dans ce contexte de crise**, les gouvernements ne peuvent agir seuls. Les acteurs sociaux doivent être entendus et trouver leur place dans le cadre d'un dialogue social sincère et productif. La responsabilité des organisations syndicales est engagée et, dans un tel contexte, les organisations réformistes comme l'Unsa peuvent jouer un rôle majeur. Cette période voit aussi se concrétiser la perte d'attraction pour le métier d'enseignant. En 2011 et 2012, les Capes ne font plus le plein et le déficit d'enseignants s'enkyste. Dans le premier degré, le nombre de candidats est à la baisse. Cette désaffection des étudiants est inquiétante. Elle résulte pour beaucoup de la politique menée durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy qui a vu les conditions de travail et l'image du métier se dégrader auprès des étudiants. Elle résulte aussi d'une rémunération qui n'est plus à la hauteur. Les étudiants titulaires d'un master se dirigent vers des carrières plus attractives et mieux rémunérées. Cette perte de sens pour le métier d'enseignant est inquiétante.



# ACTIONS REVENDICATIVES

*Au cours des trois dernières années, les attaques contre l'École publique ont été multiples. Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite a poursuivi ses ravages. La politique éducative, le mépris pour le professionnalisme des enseignants, le caporalisme, l'absence de reconnaissance ont créé de fortes tensions. Dans le même temps, la crise financière et la question de la dette ont fragilisé un peu plus les services publics. De très nombreuses actions ont émaillé cette période.*

## 27 mai 2010

Après les annonces de François Fillon, le SE-Unsa appelle à la mobilisation et à la grève sur le thème de l'emploi, des retraites et des salaires, dans un cadre intersyndical. Plusieurs centaines de milliers de personnes se sont retrouvées pour battre le pavé et dénoncer des orientations politiques injustes.

## 24 juin 2010

Devant les plans de rigueur, la perte de pouvoir d'achat et la dégradation des conditions de départ à la retraite, le SE-Unsa appelle, dans le cadre d'une large intersyndicale, à faire grève et à manifester partout en France. Des centaines de milliers de salariés se mobilisent.

## 6 novembre 2010

Le SE-Unsa appelle les personnels, dans un large cadre intersyndical, à faire grève et à manifester avec les autres salariés contre la loi sur les

retraites. Des centaines de milliers de personnes sont encore dans la rue pour manifester leur attachement à un dispositif de retraite juste.

## 19 mars 2011

Nous appelons à la grève et aux manifestations dans le cadre du collectif «L'École est notre avenir» pour dire une fois de plus notre opposition à la casse du Service public.

## 31 mai 2011

Après la mascarade de négociation sur les salaires à la Fonction publique le 19 avril, les organisations quittent la salle et, dans la foulée, appellent à la mobilisation pour défendre le pouvoir d'achat des fonctionnaires. De nombreux défilés et manifesta-



tions égrainent cette journée partout en France.

### Février/mars 2012

Dans le cadre du collectif des «25», le SE-Unsa appelle à se mobiliser localement contre les mesures injustes de carte scolaire. C'est au plus près du terrain, avec les élus et les familles, qu'il faut défendre l'emploi public.

### 1<sup>er</sup> mai 2012

Les cortèges traditionnels auront rassemblé plus de 700 000 personnes dans toute la France pour exprimer leur «ras-le-bol» d'une politique injuste. Ce fut aussi un moment important où chacun a pu dire son rejet de la xénophobie, du racisme et de l'antisémitisme.

### Évaluation/notation des enseignants

Fin mars 2011, la DGRH du ministère ouvre le dossier de l'évaluation des enseignants en lançant une large enquête interactive auprès de 4000 enseignants et personnels d'éducation. Ses résultats montrent la nécessité de faire évoluer ce dossier tant l'inspection est mal vécue, jugée infantilissante et fortement subjective. En novembre 2011, à une encablure de la fin du quinquennat, Luc Chatel veut passer en force

ce dernier projet dont l'objectif est de mettre en concurrence les enseignants et les établissements. On rentre ainsi dans un dispositif d'évaluation à la carte, dans lequel le chef d'établissement aurait un rôle prépondérant lui permettant d'agir directement sur les évolutions de carrière des enseignants et personnels d'éducation. Inacceptable pour l'ensemble des organisations syndicales qui font front contre ce projet et organisent une journée de grève le 15 décembre 2011. Dans le même temps, la pétition recueille plus de 80 000 signatures en quelques jours. Le 8 mars 2012, à la veille de l'élection présidentielle, le ministre passe en force un projet de texte inacceptable lors du CTM. Le décret, publié au lendemain du 6 mai, sera abrogé. Nous avons été entendus.

### Retraites

Le 12 avril 2010, débute la concertation sur les retraites. Le SE-Unsa y est engagé avec son union l'Unsa, en particulier en informant très régulièrement la profession des évolutions. Le gouvernement veut boucler le dossier au pas de charge avant l'été. L'allongement de la durée du temps de travail pour tous les salariés est à l'ordre du jour ainsi que la suppression de la référence

### Revalorisation du métier : le pouvoir d'achat en berne

Toutes les enquêtes internationales montrent que les enseignants français sont mal rémunérés. Alors que le Président de la République avait annoncé une revalorisation substantielle, le «pacte de carrière» présenté par Luc Chatel est très en deçà de nos attentes puisqu'il ne répond qu'à l'amélioration des débuts de carrière. Aucune mesure



n'est annoncée concernant la hors classe, alors que les différences se creusent entre les différents corps. Le SE-Unsa participe aux discussions en revendiquant une perspective de revalorisation indiciaire pour tous. Il y a pourtant urgence. Les récentes enquêtes internationales démontrent le retard de rémunération des enseignants français.

Pourtant, dans le même temps, le ministre de la Fonction publique a gelé le point d'indice et, à la rentrée 2011, c'est une diminution

de salaire que subissent les fonctionnaires suite à la réforme des retraites.

En septembre 2011, le SE-Unsa engage une large action natio-



# évaluation

aux 6 derniers mois d'activité pour les fonctionnaires. L'Unsa conteste un projet mal ficelé, non financé à terme et injuste pour les salariés. Le SE-Unsa prend toute sa place dans les actions et manifestations qui ont animé une grande partie de l'année 2010.





nale sur le pouvoir d'achat «Notre pouvoir d'achat, faut qu'ça change». Nos collègues sont incités à envoyer des coupons au Président de la République, précisant les domaines dans lesquels ils constatent une dégradation de leur pouvoir d'achat. Nous la poursuivons en octobre 2011, dans le premier degré, en revendiquant l'Isoc pour les professeurs des écoles et, à la rentrée 2012, en demandant une revalorisation de celle attribuée dans le second degré.



par le biais de concours réservés, mais aussi d'examens professionnels (PE et PLP), permettant ainsi au plus grand nombre d'être titularisés. Le SE-Unsa est impliqué aussi à tous les niveaux de l'organisation pour combattre au quotidien les abus de pouvoir et obtenir le respect de leurs droits.

### Conditions de mutation

Les conditions de mutation n'ont cessé de se dégrader au cours des trois dernières années. Au-delà des conséquences des suppressions d'emplois, c'est bien une politique DGRH défavorable au droit à mutation qui a été instaurée avec un seul regard porté vers la nécessité de service et le contournement des CAP et de leur rôle de contrôle. Le SE-Unsa a obtenu une première avancée en septembre 2012 avec la

### Direction d'école

Au cours de ces trois années, le SE-Unsa a continué à porter le dossier de la direction d'école. En octobre 2010, nous avons interpellé le ministre sur le traitement indigne fait au personnel occupant les emplois d'aide administrative et contre leur suppression dans de nombreux départements.

Nous avons lancé l'action «*Je fais ce que je peux ! Rendez-nous l'aide administrative !*». Au même moment

### Non-titulaires de l'Éducation nationale

La situation des non-titulaires a toujours été un souci du SE-Unsa. Le recours à leur service s'est multiplié dans des conditions de GRH trop souvent inacceptables. Le syndicat s'est pleinement impliqué dans les négociations ouvertes par l'accord dans la Fonction publique signé en mars 2011. Nous nous sommes battus pour que notre ministère applique pleinement cet accord et la loi de mars 2012. Nous avons obtenu l'ouverture de recrutements réservés dès la session 2013



est publié le rapport Reiss qui enfin pose les vraies problématiques de la direction et du fonctionnement de l'école et constitue une base de discussion intéressante. Dans le même temps, notre action permet d'infléchir le budget en obtenant le maintien de l'aide administrative. Mais toute avancée est laborieuse et diverse sur le territoire.

En mai 2011, le SE-Unsa lance une pétition «*le bricolage, ça suffit*» pour

obtenir rapidement une pérennisation de l'aide administrative.



révision des barèmes facilitant notamment le rapprochement de conjoints et l'engagement du ministère à ouvrir une concertation sur l'ensemble des dispositifs. L'objectif du SE-Unsa est d'obtenir plus de fluidité et plus de transparence dans les affectations qu'elles soient dans le premier ou le second degré.





conditions de travail, change la donne puisqu'ils sont des outils qui peuvent contraindre l'administration à infléchir sa politique de gestion des ressources humaines. L'installation de cette nouvelle instance est en cours depuis janvier 2012 et, malgré la résistance administrative à tous les niveaux, le SE-Unsa se bat pour une réelle mise en œuvre au service des personnels. Des actions concrètes sont menées afin que l'organisation du travail et son impact sur la santé des personnels soient pris en compte : dossier STI, stagiaires, signalement des risques professionnels...

Le SE-Unsa est très actif sur cette question d'autant plus indispensable que les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader.

### **Jour de carence : c'est non**

En décembre 2012, la loi de finances introduit un jour de carence pour les fonctionnaires. Objectif caché : renflouer ainsi le budget de l'État. Le SE-Unsa, comme l'Unsa-Éducation qui a lancé une pétition contre cette mesure, dénonce un dispositif injuste et continue à demander son retrait.

### **Le SE-Unsa : un syndicalisme attractif**

Le projet syndical et éducatif que nous portons attire. Ainsi en mars 2011, le SE-Unsa a signé un protocole de partenariat avec le syndicat Action&Démocratie implanté dans les établissements de la voie professionnelle. Ce texte, qui dans un premier temps recouvre un accord électoral, a pour objectif de voir A&D rejoindre notre syndicat.

### **Élections professionnelles de décembre 2011 : le SE-Unsa en progrès**

C'est dans un contexte politique, économique et social et d'attaques sans précédent contre l'École et ses personnels qu'ont eu lieu les élections professionnelles en décembre 2011. Nous y avons présenté plus de candidats que la fois précédente, dans le premier comme dans le second degré, signe de notre développement et de notre dynamisme auprès de ces collègues. Les résultats sont positifs puisque que le SE-Unsa et l'Unsa-Éducation progressent de façon significative et consolident leur place de deuxième organisation du monde enseignant et de l'Éducation.

En juin 2011, le SE-Unsa adresse une longue enquête aux directeurs d'école. Plus de 8000 d'entre eux y répondront. Ses résultats, rendus publics en septembre dernier et largement repris par les médias, démontrent que l'on est en train de passer du malaise des directeurs à une réelle souffrance au travail. L'action du SE-Unsa paie, puisque la semaine suivante Vincent Peillon annonce l'ouverture de négociations en février et mars 2013.

### **Santé au travail**

Depuis de nombreuses années, le SE-Unsa travaille sur les questions des risques professionnels et psychosociaux, notamment dans le cadre des CHS. Le SE-Unsa s'est fortement impliqué dans la mise en œuvre de l'accord Fonction publique sur la santé au travail, signé par l'Unsa en novembre 2009. Désormais les employeurs publics, comme les employeurs privés, ont l'obligation de protéger leurs salariés en matière de santé au travail, d'hygiène et de sécurité (code du travail). La mise en place des CHSCT, avec l'ajout de la compétence





# LES DOSSIERS DE SOCIÉTÉ

*Il aura fallu faire preuve de beaucoup de vigilance et de réactivité pour déjouer les attaques contre la laïcité ces trois dernières années. Le SE-Unsa a répondu présent à chacun de ces rendez-vous. C'est inscrit dans nos gènes syndicaux...*

## **Laïcité : incontournable**

Lancé avec l'Unsa-Éducation, la FCPE, les DDEN, l'Appel national pour l'École publique est un succès. Plus de 300 000 « citoyens militants » se sont engagés pour la priorité à l'École publique dans une période où elle est mise en très grande difficulté. En décembre 2011, nous avons, avec le Cnal, dénoncé l'amendement Carle qui est venu siphonner 4 millions d'euros dans le budget du Service public pour les attribuer à l'enseignement privé. Enfin, durant la campagne des présidentielles, nous avons interpellé les candidats sur l'abrogation de la loi Carle. Avec le Cnal, nous continuons à agir auprès du gouvernement et des parlementaires pour que cette loi injuste et coûteuse pour les communes soit modifiée.





### **Violences à l'école : la prévention avant tout**

Les actes de violence dans les établissements envers les professeurs comme envers les élèves se sont multipliés. Si la rue de Grenelle a su éviter les déclarations démagogiques sur un sujet complexe, l'Élysée a repris son discours sécuritaire en proposant des «établissements fermés de réinsertion» et la suppression des allocations familiales. Le SE-Unsa a participé activement aux États généraux sur la sécurité à l'école, organisés par le ministre sous la houlette d'Éric Debarbieux. La question de la prévention, de l'encadrement éducatif et donc des moyens reste posée. De même, nous avons pris part aux Assises

nationales sur le harcèlement à l'école en mai 2011. Assises qui auront permis une réelle prise de conscience collective de phénomènes qui entraînent de la souffrance pour 10% des élèves.

### **Mariage pour tous : égalité des droits**

La société a évolué et la conception de la famille aussi. Dans ce cadre, le SE-Unsa a soutenu le combat pour l'égalité des droits pour les couples homosexuels et a appelé à participer à la manifestation du 16 décembre 2012.

### **Combattre les discriminations et éduquer à l'égalité**

C'est un engagement permanent du SE-Unsa. Éduquer à l'égalité doit être une cause nationale. Nous nous félicitons du premier travail entamé entre le ministère des Droits des femmes et celui de l'Éducation sur ces questions, en proposant des actions de formation et une valise pédagogique pour le primaire. Au printemps 2011, nous avons soutenu l'action de Lilian Thuram contre le racisme en relayant sa campagne et en faisant connaître à nos collègues ses outils pédagogiques.

### **Bataille pour le respect des droits**

En septembre 2010, le SE-Unsa a soutenu l'appel «Touche pas à ma Nation» contre l'élargissement des possibilités de déchéance de la nationalité proposé par Éric Besson.



### **La santé et le droit des femmes**

Le SE-Unsa s'est engagé aux côtés de la MGEN et de la LMDE dans la pétition «La santé et les droits des femmes». Au moment où certains mettent en cause le droit à l'avortement, où la prise en charge des contraceptifs est insuffisante, cette action commune prend tout son sens.



# LES DOSSIERS ÉDUCATIFS

*L'arrivée à l'Élysée d'une nouvelle majorité change la donne. L'École retrouve le devant de la scène et redevient la priorité de la nation dans un contexte budgétaire difficile.*

**E**n matière d'Éducation, la période aura été dominée rue de Grenelle par Luc Chatel qui aura poursuivi avec beaucoup d'habileté politique les orientations de son prédécesseur : suppression massive de postes et mise en place par touches successives d'un nouveau modèle d'École. Une École de l'individualisme et de la concurrence. Une École où la réussite est affaire de qualités personnelles et où la concurrence entre établissements doit créer l'émulation. Une École où l'élève subit ses apprentissages et n'est plus un acteur qui s'approprie le monde. Une École où les enseignants ont peu d'initiative et doivent répondre à des injonctions multiples souvent plus administratives que pédagogiques. À la fin du quinquennat, le constat est sans appel : l'École de la

République est en lambeaux et les enseignants fatigués et démotivés tant ils ont perdu le sens de leur métier et n'ont trouvé aucune reconnaissance de la part de leur institution.

Aujourd'hui, ce sont 60 000 emplois qui vont être recréés durant le quinquennat. Une nouvelle vision de l'École, celle de la réussite de tous, doit trouver sa concrétisation dans la loi d'orientation qui sera débattue au parlement.

## **Le socle commun à promouvoir**

Le SE-Unsa a soutenu la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences. S'il est inscrit dans la loi, il a encore du mal à s'imposer. Même si les choses avancent dans sa mise en œuvre, de nombreuses difficultés persistent : sa prise

en compte variable selon les programmes, l'articulation entre DNB et socle à revoir, dispositifs d'aide individualisée à l'efficacité douteuse, distorsion entre LPC et socle, absence d'outils pédagogiques etc.

Pour le SE-Unsa, il reste encore beaucoup à faire pour faire du socle commun de la scolarité obligatoire un outil pour la réussite de tous les

élèves. C'est avec cette volonté que se sont rassemblés des acteurs syndicaux et associatifs (SE-Unsa, Sgen, Crap et Éducation&Devenir) pour promouvoir le socle commun, « promesse démocratique ». D'ores et déjà, le SE-Unsa et ses partenaires ont interpellé Vincent Peillon sur cette question fondamentale.



## Livret personnel de compétences à revoir

Si le socle commun de connaissances et de compétences de la scolarité obligatoire constitue une réelle avancée, la question des modalités de son évaluation reste entière. Ainsi, le livret de compétences proposé par le ministère n'est pas adapté. Trop lourd, trop complexe, trop rigide, il est vécu à juste titre comme une contrainte administrative là où les personnels ont besoin d'un outil pédagogique. Le SE-Unsa demande une refonte du Lpc : allégé et réellement utile aux enseignants ainsi qu'aux élèves et lisible pour les familles. Un premier pas vient d'être franchi à cette rentrée avec une première simplification. Nous avons été entendus.



## L'école maternelle attaquée

L'école maternelle a beaucoup souffert. Notamment, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans



est passé de 35% à 13% en moins de dix ans. Le SE-Unsa n'a cessé de dénoncer le fait que la maternelle serve de variable d'ajustement lors des cartes scolaires successives. L'action menée pour dénoncer cet état de fait a porté ses fruits puisque cette scolarisation revient à l'ordre du jour dans le cadre de la refondation. En juin 2011, le SE-Unsa lance une campagne pour rendre l'école maternelle obligatoire à 3 ans. Objectif : en acter l'importance et lui assurer des moyens pérennes. Dernier acte du quinquennat, le ministère met en œuvre un dispositif d'évaluation et de tri des

élèves dès la grande section. L'action du SE-Unsa, qui porte devant les médias cette initiative, contraint le ministère à faire machine arrière.

## Les Rased asphyxiés

Depuis 2008, la communauté scolaire s'est mobilisée contre les suppressions successives de postes de Rased. Au sein du collectif Rased, le SE-Unsa a agi tant auprès du ministère que des parlementaires pour promouvoir le travail de professionnels de la grande difficulté scolaire. Il n'a eu de cesse de dénoncer aussi l'assèchement des recrutements, réduisant un peu plus la surface d'action des Rased. Ainsi le 15 décembre 2010,



il était présent avec les membres du collectif Rased qui organisaient une opération «3000 bougies pour les Rased». Il est temps que le nouveau ministre prenne ce dossier en main et le fasse avancer. Le traitement de la grande difficulté scolaire nécessite des personnels qualifiés.

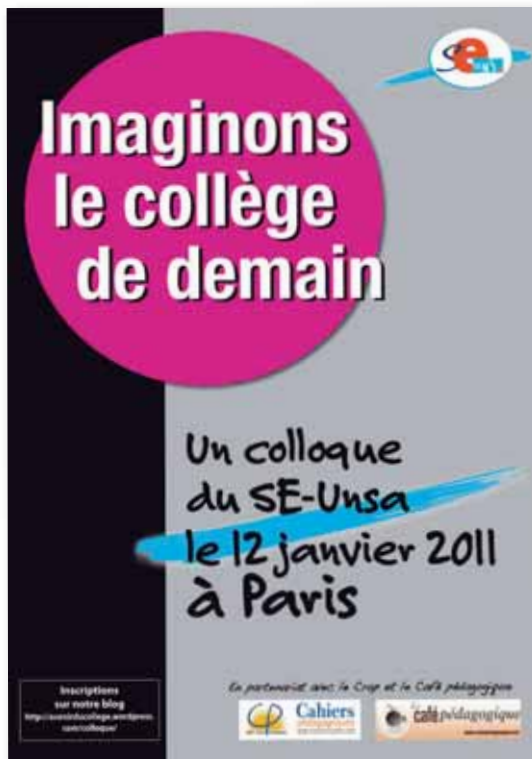
### Évaluations en primaire : le fiasco

Le dispositif d'évaluations mis en place par le ministère vire au fiasco. Chaque année apporte son lot de problèmes et de rectifications des résultats par le ministère lui-même. Au-delà de ces aspects techniques, le SE-Unsa conteste le principe même de ces évaluations qui ne constituent pas un outil fiable et utile. Elles ont pour objectif essentiel de faire se couler les enseignants dans le moule des programmes de 2008 fortement contestés. Le SE-Unsa revendique un dispositif d'évaluation indépendant et un dispositif fonctionnant par sondage. C'est aussi ce que préconise le Haut conseil de l'Éducation.

### Rythmes scolaires

Comment allier réussite des élèves et amélioration des conditions de travail des enseignants ? Cette question récurrente est revenue sur le devant de la scène lorsque Luc Chatel a mis en place une conférence sur les rythmes scolaires, en juin 2010. Le SE-Unsa y a été auditionné. Il y a réaffirmé la nécessité d'allier la réussite des élèves avec une amélioration de la qualité de la vie professionnelle des enseignants. C'est ce même axe qu'il continue de défendre dans le cadre de la mise en œuvre de la semaine de 4 jours et demi annoncée par le Président de la République pour 2013 ou 2014.

En 2010, nous avons dénoncé l'expérimentation «Classe le matin/sport l'après-midi» menée dans quelques établissements du second degré répondant plus à des objectifs de communication du ministre qu'à un réel aménagement du temps scolaire. Pour le SE-Unsa, la question des rythmes scolaires ne peut pas rester cantonnée au premier degré. Les négociations



sont ouvertes avec Vincent Peillon. Pour le SE-Unsa, la question de l'évolution du contenu des 108 heures et celle de la compensation de la perte de pouvoir d'achat dûe à l'ajout d'une demi-journée de travail doivent être impérativement traitées.

### Le collège pour tous remis en cause

Alors que le collège unique est attaqué, pointé du doigt par les politiques, que Jean-François Copé prêche pour le rétablissement d'un examen d'entrée en sixième, le SE-Unsa organise, en janvier 2011, un colloque «Imaginons le collège de demain» dont l'objectif est de faire



rimer  
réussite des  
élèves avec amélioration des conditions de travail des personnels. Nous mettons aussi en ligne un blog [avenirducollège.wordpress.com](http://avenirducollège.wordpress.com), lieu d'échanges et de réflexions entre enseignants, chercheurs etc.

### Agir et réfléchir

Dans l'Éducation, l'action syndicale ne peut se limiter à la défense étroite d'intérêts corporatistes. La réussite des élèves doit être au cœur de nos débats. Ainsi, l'organisation le 23 mai 2012 de notre colloque «École pour tous, École pour chacun» a été un de ces moments de réflexion commune qui ont permis de nous interroger, de réfléchir pour construire des propositions nouvelles alliant réussite de nos élèves et amélioration des conditions de travail de nos collègues. Questionnant le concept d'individualisation porté par le ministère de Luc Chatel, il réhabilite l'importance du travail collectif, des démarches collaboratives et coopératives comme outils de la différenciation pédagogique.

### Gréta : sauvés de justesse

Devant la volonté de transformer les Gréta en Gip, le SE-Unsa et l'Unsa-Éducation se sont battus pour que ce dispositif ne voie pas le jour. Sous couvert d'amélioration du dispositif, c'est à sa disparition que le projet ministériel travaillait.





**PAS DE GIP**  
pour les GRETA

Pour le SE-Unsa, les Gréta doivent pouvoir continuer à assurer leurs missions de service public. L'alternance politique de mai 2012 a permis de rouvrir le dossier et de le traiter enfin dans le sens d'un maintien et d'une amélioration tant pour les personnels que pour ceux qui y viennent en formation.

### Dispositif Éclair : il doit disparaître

En septembre 2010, Luc Chatel présente un nouveau dispositif qui doit se substituer aux réseaux ambition réussite et de réussite scolaire. Le SE-Unsa dénonce une organisation qui porte les prémices d'un recrutement des personnels par les chefs d'établissement, laissant la porte ouverte à tous les arbitrages. Il demande à ses élus dans les conseils d'administration de présenter une motion demandant le retrait de ce dispositif. Cette revendication est toujours celle du syndicat.

**ÉCLAIR**

### Voie professionnelle : lui redonner du sens

Le Service public de la formation professionnelle est mis en difficulté par une politique délibérée d'affaiblissement du niveau V de formation de très nombreux CAP sous statut scolaire. Des populations de jeunes se trouvent ainsi fragilisées. La réforme de la voie professionnelle est pour le ministère une source d'économies budgétaires. Les conditions de travail se sont dégradées. Le SE-Unsa a, chaque fois que possible, dénoncé cette situation et soutenu toutes les actions locales contre des suppressions de sections injustifiées. S'il n'est pas hostile par principe à l'apprentissage, le SE-Unsa a dénoncé la politique du tout apprentissage prôné par Nicolas Sarkozy, comme le nec plus ultra de la formation professionnelle. Enfin, devant la crainte d'une décentralisation de la formation professionnelle aux Régions, le SE-Unsa cosigne une pétition avec d'autres organisations syndicales.

### Réforme du lycée : beaucoup reste encore à faire

Le SE-Unsa a soutenu la réforme de la voie générale du lycée parce qu'elle introduit un certain nombre

de principes d'organisation susceptibles de favoriser la réussite de tous (accompagnement personnalisé, enseignements d'exploration, tronc commun en première, souplesse d'organisation donnée aux équipes pédagogiques). Cependant, cette réforme annoncée à coûts constants est mise à mal dans certaines académies, pour cause de restrictions budgétaires. Chaque fois que possible, le syndicat est intervenu pour que la réglementation soit strictement appliquée.

L'accompagnement institutionnel est très insuffisant, en particulier pour la mise en place de l'accompagnement personnalisé. Le maintien de l'organisation en voies et séries séparées, sous la pression du syndicat majoritaire, ne permet pas de corriger les déséquilibres et

les hiérarchies. L'orientation reste très largement une orientation par défaut. Le lycée de la réussite, première étape vers le niveau III de qualification (bac-3/bac+3) reste à construire.

### Réforme STI et STL

Le SE-Unsa a soutenu la nécessité d'une évolution de ces filières. Repositionnées, elles peuvent attirer un nombre croissant d'élèves. La politique d'économie budgétaire n'a pas permis de dégager les moyens nécessaires à cette réforme. Le SE-Unsa a voté contre lors du CSE d'avril 2010, notamment parce que le volet «ressources humaines» de la réforme avait été négligé.



Depuis le début de la réforme S12D, le SE-Unsa ne cesse d'intervenir auprès du ministère pour exiger une véritable prise en compte de l'aspect humain du dossier.

### Vie scolaire : un domaine à préserver, des personnels à conforter

Ces dernières années ont été rudes dans ce secteur. Les tâches se sont élargies et alourdies. L'organisation des équipes d'accompagnement éducatif et de surveillance se sont complexifiées avec l'apparition de nouveaux statuts passant des MI-SE aux AED, assistants pédagogiques, assistants de prévention et sécurité et d'autres encore comme les Avs, créant une gestion au quotidien, comme dans le temps, de plus en plus complexe. Les CPE s'adaptent mais le sentiment de travailler dans l'urgence perpétuelle est ressenti comme une fatalité impossible à retourner.

Le SE-Unsa soutient ces personnels de la vie scolaire et veut peser de tout son poids pour améliorer leurs conditions de travail. Cela passe à la fois par des créations de postes de CPE et d'assistants d'éducation et par une meilleure reconnaissance de leurs missions au sein des équipes éducatives et pédagogiques.

### Les Cio en question

La question de l'orientation est l'une des questions importantes posée à notre système éducatif. Les Cio ont largement été remis en cause dans la dernière période sur fond de conflit entre les collectivités territoriales et l'État. L'amputation massive des budgets, l'absence de recrutement mettent les Cio en grande difficulté.

Le SE-Unsa, avec d'autres organisations, s'est opposé à cette logique. La labellisation des Cio au sein du Service public d'orientation permet de reconnaître la qualité de leur travail auprès des publics scolaires et des autres publics. Si, suite à une large concertation, la publi-

cation en août 2011 du décret relatif à leur statut confirme l'ancrage des Cop et Cio dans l'Éducation nationale et précise leurs missions, il n'apporte pas de réponses à l'insuffisance chronique des recrutements et ne clarifie pas le partage des compétences entre État et Régions ainsi que la place des Cio en matière d'orientation tout au long de la vie.

### La formation des enseignants : des stagiaires sacrifiés

La poursuite de la mise en œuvre de la masterisation Darcos aura sacrifié cinq générations de professeurs.



La formation professionnelle par alternance est détruite et les stagiaires se retrouvent dans des situations professionnelles et personnelles parfois dramatiques. C'est ce que confirment les témoignages recueillis par le SE-Unsa sur un blog dédié [viedejeunesprofs.fr](http://viedejeunesprofs.fr) Sur le plan national et local, le SE-Unsa



travaille à l'amélioration de leurs conditions de formation.

### Qui sont les jeunes enseignants ?

En avril 2011, le SE-Unsa a lancé une enquête auprès des jeunes enseignants pour mieux les connaître à la fois dans leur vie professionnelle, mais aussi dans leurs aspirations plus personnelles. Elle s'inscrit dans tout le contact de proximité que nous cherchons à avoir avec la profession, pour mieux la connaître, mieux identifier les points de crispations comme les axes de satisfaction, avec pour objectif une action syndicale en phase avec les aspirations de nos collègues.



LA SOCIÉTÉ CHANGE  
LE SYNDICALISME ÉVOLUE

UNSA

DES SALARIÉS DU PUBLIC ET  
DU PRIVÉ UNIS POUR ÊTRE LIBRES

ENSEMBLE

**MON CHOIX C'EST L'UNSA !**

L'ÉCOLE CHANGE  
L'ENSEIGNEMENT ÉVOLUE

SE-UNSA

DES ENSEIGNANTS DE LA  
MATERNELLE AU LYCÉE UNIS  
AUTOUR D'UN VRAI PROJET

ÉDUCATIF

**MON CHOIX C'EST L'UNSA !**

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS-UNSA  
209 BD SAINT-GERMAIN - 75007 PARIS  
01 44 39 23 00 - [www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org)

